ValParisis AGGLO

Le budget 2024

ValParisis AGGLO

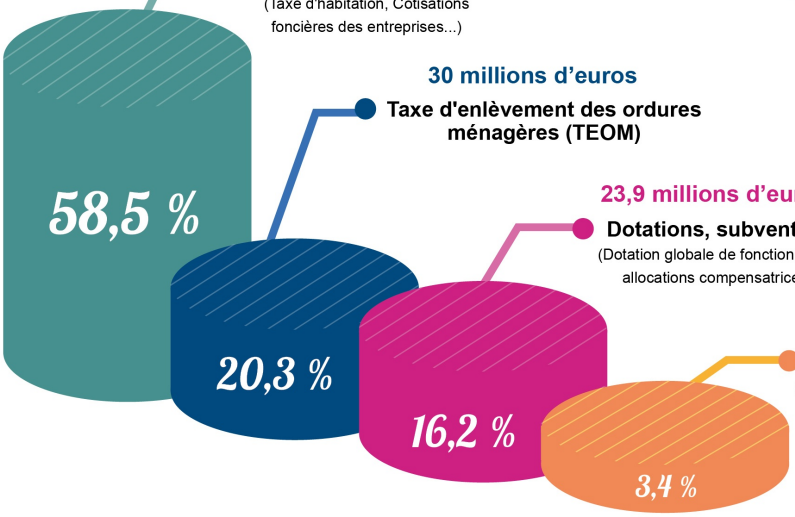
Le budget 2024

147 895 554,04 €
EN FONCTIONNEMENT

74 045 182,79 €
EN INVESTISSEMENT

LES PRINCIPALES RECETTES DE L'AGGLO

>>> D'OÙ VIENT L'ARGENT ?



86,5 millions d'euros
Impôts et taxes hors TEOM
(Taxe d'habitation, Cotisations foncières des entreprises...)

30 millions d'euros
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

23,9 millions d'euros
Dotations, subventions
(Dotation globale de fonctionnement, allocations compensatrices...)

5,1 millions d'euros
Produit des services, du domaine et ventes diverses
(Centres aquatiques, mutualisation, parkings, bibliothèques...)

LES PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'AGGLO

>>> OÙ VA L'ARGENT ?

TRANSPORTS
4,9
millions d'€

ÉCLAIRAGE PUBLIC, VOIRIES, ESPACES VERTS, GEMAPI
12,6
millions d'€

CENTRES AQUATIQUES ET LECTURE PUBLIQUE
6,8
millions d'€

POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT, AIRES D'ACCUEIL
1
million d'€

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI
0,8
million d'€

SÉCURITÉ
1,2
million d'€

SOUTIEN AUX COMMUNES MEMBRES :
ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION : *37,03 millions d'€*

DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE : **4,67** *millions d'€*

CONTRIBUTIONS

AUX SYNDICATS D'ORDURES MÉNAGÈRES : **30** *millions d'€*

DES EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS

>>> LES PROJETS DURABLES DE L'AGGLO



Transports et mobilités douces

3,7 *millions d'€*



Sobriété énergétique

11,3 *millions d'€*



Déploiement et renouvellement de la vidéoprotection

2,8 *millions d'€*



Travaux de voirie

5,2 *millions d'€*



Construction de l'AquaVal Centre aquatique Alice Milliat

7,9 *millions d'€ en 2024*

(Coût du projet total : 45 millions d'€)

6 BUDGETS ANNEXES

>>> DES BUDGETS DÉDIÉS À DES SERVICES SPÉCIFIQUES

1. Parc d'activité économique du quartier de la gare d'Ermont-Eaubonne
2. Parc d'activité économique du Bois Servais au Plessis-Bouchard
3. Parc d'activité économique
4. Immobilier d'entreprises
5. Assainissement
6. Énergies

128 € *par habitant*

ÉTAT DE LA DETTE

0 %

AUGMENTATION DES IMPÔTS

La contribution foncière des entreprises (CFE) 2024

Le taux est fixé à 25,14% (identique à 2023).

La taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) 2024

Le taux est fixé à 3,08% (identique à 2023).

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) 2024

Syndicat	Ville	Taux
Azur	Cormeilles-en-Parisis	5,09%
	La Frette-sur-Seine	5,09%
	Franconville	7,51%
	Montigny-lès-Cormeilles	8,03%
Ermeraude	Eaubonne	7,31%
	Ermont	7,73%
	Le Plessis-Bouchard	7,17%
	Sannois	7,15%
Tri-Action	Beauchamp	6,24%
	Bessancourt	10,70%
	Herblay-sur-Seine	6,37%
	Frépillon	7,70%
	Pierrelaye	7,98%
	Saint-Leu-la-Forêt	6,96%
	Taverny	7,00%

La taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale 2024

Le taux est fixé à 6,62% (identique à 2023).

La taxe GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) 2024

La participation moyenne par habitant est de 15,73 euros.



Le rapport d'orientations budgétaires 2024

Les orientations du budget de la communauté d'agglomération pour l'année 2024 reflètent une volonté affirmée de concilier développement économique, social et environnemental. Ces grandes orientations traduisent l'engagement de notre communauté à créer un environnement favorable à la qualité de vie de ses habitants, tout en poursuivant ses actions au profit de ses communes membres.

La transition écologique reste un axe fort du budget 2024. Des initiatives telles que l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics, le déploiement de transports en commun plus écologiques et la promotion des énergies renouvelables sont au cœur des préoccupations budgétaires. Ainsi, l'EPCI poursuivra notamment ses investissements en matière d'éclairage public afin que l'intégralité des points lumineux soit en 100 % LED d'ici 2025. La mise en œuvre du décret tertiaire sera lancée avec comme objectif de réaliser les travaux d'isolation et de rénovation permettant d'atteindre une sobriété énergétique dans l'ensemble de nos équipements intercommunaux d'ici à 2030.

Par ailleurs, l'EPCI s'engage à faciliter l'accès aux transports en commun et à la mobilité douce notamment à travers les investissements suivants :

- La création de Parkings Vélos sur les villes de Beauchamp, Franconville et Taverny,
- Les fonds de concours aux villes pour le financement de leurs plans vélo,
- La requalification du pôle gare de Pierrelaye,
- Les travaux dans le parking de la gare à Montigny-lès-Cormeilles,
- La création de point arrêts bus accessibles aux personnes à mobilité réduite.

L'ouverture du centre aquatique à dimension olympique représente également un évènement notable du budget 2024. Ce projet ambitieux vise à offrir à la communauté d'agglomération des installations sportives de haut niveau, favorisant la pratique de la natation et d'autres disciplines aquatiques.

Consulter le rapport d'orientation budgétaire 2024
Documents
Ratios Compte financier unique 2024
Compte financier unique 2024 Budget principal
Liens utiles
Délibérations et annexes du conseil communautaire du 2 avril 2024
Budget principal 2024
Budget annexe ZAC Epineaux 2024
Budget annexe Immobilier d'entreprises 2024
Budget annexe Assainissement 2024
Budget annexe Energies 2024
Budget annexe ZAC Ermont-Eaubonne 2024